

LUNDI 7 DÉCEMBRE (RECONFINEMENT J39) : SAINT AMBROISE

Annonce

En raison des restrictions gouvernementales, il est impératif de vous renseigner sur les horaires de Messes.

La Punchline de Saint Ambroise

En vérité, il est juste d'appeler courageux celui qui se vainc soi-même, contient la colère, n'est amolli et fléchi par aucune séduction, n'est pas troublé par l'adversité, n'est pas exalté par la prospérité, et n'est pas entraîné par le tourbillon du changement et de la variété des choses.

Saint Ambroise, évêque de Milan et docteur de l'Église (340-397)

Ambroise, Évêque de Milan, fils d'Ambroise citoyen romain, vint au monde tandis que son père était préfet des Gaules. On dit qu'en son enfance un essaim d'abeilles se posa sur ses lèvres : présage de la divine éloquence qu'il devait montrer un jour. On l'instruisit dans les arts libéraux, et bientôt le préfet Probus le préposa au gouvernement de la Ligurie et de l'Émilie. Il se rendit à Milan par l'ordre du même Probus, au moment où le peuple, après la mort de l'évêque arien Auxence, était en dissension touchant le choix de son successeur. Ambroise se rendit donc à l'église selon le devoir de sa charge, pour calmer la sédition. Quand il eut, à cette fin, parlé avec éloquence de la paix et de la tranquillité publique, un enfant s'écria tout à coup : « Ambroise Évêque ! » Tout le peuple répéta cette acclamation, demandant Ambroise pour son Évêque.

Comme Ambroise refusait d'accepter et résistait aux prières de la multitude, le vœu ardent du peuple fut déféré à l'empereur Valentinien, auquel il fut très agréable de voir qu'on demandait pour le sacerdoce ceux qu'il avait choisis pour magistrats. Cette élection ne satisfait pas moins le préfet Probus qui, au départ d'Ambroise pour Milan, lui avait dit comme par inspiration divine : « Allez et agissez, non pas en juge mais en Évêque. » La volonté impériale s'accordant avec le désir du peuple, Ambroise fut baptisé (car il était encore catéchumène), initié aux mystères sacrés, et, ayant passé par tous les degrés des Ordres de l'Église, il reçut la charge épiscopale huit jours après son élection, le sept des ides de décembre. Devenu Évêque, il défendit résolument la foi catholique et la discipline ecclésiastique, convertit à la vraie foi beaucoup d'Ariens et d'autres hérétiques, et parmi ceux-ci il enfanta à Jésus-Christ saint Augustin, cette lumière éclatante de l'Église.

Quand l'empereur Gratien eut été tué, Ambroise se rendit deux fois en députation auprès de Maxime, son meurtrier ; mais celui-ci refusant de faire pénitence, il cessa toute relation avec lui. Il interdit à l'empereur Théodose l'entrée de l'église, à cause du massacre des Thessaloniciens ; comme le prince représentait que David, roi comme lui, avait été adultère et homicide : « Vous l'avez imité dans sa faute,

répondit Ambroise, imitez-le dans sa pénitence. » C'est pourquoi Théodose accomplit humblement la pénitence publique que lui avait imposée Ambroise. Le saint Évêque s'étant donc acquitté de sa charge en multipliant pour l'Église de Dieu ses travaux et ses soins, et ayant écrit beaucoup de livres remarquables, prédit le jour de sa mort, avant de tomber malade. Honorat, Évêque de Verceil, trois fois averti par la voix de Dieu, accourut auprès de lui, et lui donna le corps sacré du Seigneur. Ambroise, l'ayant reçu, pria, les mains étendues en forme de croix, puis il rendit son âme à Dieu. C'était la veille des nones d'avril, l'an de Jésus-Christ trois cent quatre-vingt-dix-sept.

Sur la Virginité de Marie (Lc 1, 26) : commentaire de Saint Ambroise

« En ce même temps l'ange Gabriel fut envoyé par le Seigneur dans une ville de Galilée nommée Nazareth, à une vierge qu'avait épousée un homme du nom de Joseph, de la maison de David ; et la vierge se nommait Marie. » Sans doute les mystères divins sont cachés et, comme l'a dit le prophète, il n'est pas facile à l'homme, quel qu'il soit, d'arriver à connaître les desseins de Dieu (Is 40, 13). Pourtant l'ensemble des actions et des enseignements de notre Seigneur et Sauveur nous donne à entendre qu'un dessein bien arrêté a fait choisir de préférence, pour enfanter le Seigneur, celle qui avait épousé un homme. Mais pourquoi ne fut-elle pas rendue mère avant ses épousailles ? Peut-être pour qu'on ne pût dire qu'elle avait conçu dans l'adultère. Et l'Écriture, fort à propos, a indiqué ces deux choses ; elle était épouse et vierge ; vierge, ce qui la montre exempte de tout rapport avec un homme ; épouse, pour soustraire au stigmate infamant d'une virginité perdue celle dont la grossesse eût semblé manifester la déchéance. Et le Seigneur a mieux aimé laisser certains mettre en doute son origine plutôt que la pureté de sa Mère : il savait combien délicat est l'honneur d'une vierge, combien fragile son renom de pureté ; et il n'a pas jugé à propos d'établir la vérité de son origine aux dépens de sa Mère. Ainsi fut préservée la virginité de sainte Marie, sans détriment pour sa pureté, sans atteinte à sa réputation ; car les saints doivent avoir bonne réputation même auprès des gens du dehors (1 Tim 3, 7), et il ne convenait pas de laisser aux vierges dont la conduite est en fâcheux renom le couvert et l'excuse de voir diffamée jusqu'à la Mère du Seigneur. Puis, que reprocher aux Juifs, à Hérode, s'ils avaient semblé poursuivre l'enfant d'un adultère ? Et comment lui-même eut-il dit : « Je ne suis pas venu détruire la Loi, mais l'accomplir » (Mt 5, 17), s'il avait paru commencer par une atteinte à la Loi, puisque l'enfantement hors mariage est condamné par la Loi ? Mieux encore, la pureté trouve un témoin de toute sûreté : un mari, en mesure et de ressentir l'injure et de venger l'affront, s'il n'avait reconnu un mystère. Ajoutons encore que cela donne plus de crédit aux paroles de Marie et lui épargne tout sujet de mentir : car elle eût semblé vouloir couvrir sa faute par un mensonge, si sans mariage elle eût été enceinte ; elle aurait eu sujet de mentir, n'étant pas épouse ; épouse, elle n'en avait pas, puisque la récompense du mariage et le bienfait des noces, c'est, pour les femmes, la fécondité.

Autre raison, qui n'est pas négligeable : la virginité de Marie devait tromper le prince du monde, qui, la voyant unie à un époux, n'a pu se méfier de son enfantement. Qu'il y ait eu intention de tromper le prince du monde, les paroles mêmes du Seigneur le proclament, quand il commande aux Apôtres de ne pas parler du Christ (Mt 16, 20), interdit à ceux qu'il guérit de publier leur guérison (Mt 8, 4), ordonne aux démons de ne point parler du Fils de Dieu (Lc 4, 35). Qu'il y ait eu, comme je l'ai dit, intention de tromper le prince du monde, l'Apôtre à son tour l'a proclamé : « Nous prêchons, dit-il, la sagesse de Dieu cachée dans le mystère, que nul des princes de ce monde n'a connue ; car, s'ils l'avaient connue, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de majesté » (1 Cor 2, 7 sqq.) : autrement dit, jamais ils n'auraient fait que je sois racheté par la mort du Seigneur. Il l'a donc trompé pour nous, il l'a trompé pour le vaincre ; il a trompé le diable quand celui-ci le tentait, quand il le priait, quand il l'appelait Fils de Dieu, ne convenant jamais de sa propre divinité. Pourtant il a plus encore trompé le prince de ce monde : car le diable, malgré un moment d'incertitude, quand il disait : « Si tu es Fils de Dieu, jette-toi en bas » (Mt 4, 6), a du moins fini par le reconnaître et s'est retiré de lui ; les démons aussi l'ont connu, puisqu'ils disaient : « Nous savons qui tu es, Jésus, le Fils de Dieu ; pourquoi es-tu venu avant le temps nous torturer ? » (Mt 8, 29) ; et ils ont reconnu sa venue précisément parce qu'ils savaient d'avance qu'il viendrait. Mais les princes de ce monde ne l'ont pas connu ; quelle meilleure preuve pouvons-nous alléguer que le texte de l'Apôtre : « S'ils l'avaient connu, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de majesté ? » En effet, la malice des démons arrive à pénétrer même les choses cachées, mais ceux qu'absorbent les vanités du monde ne sauraient connaître les choses de Dieu.

Il y a eu répartition heureuse entre les évangélistes. S. Matthieu nous montre Joseph averti par l'ange de ne pas renvoyer Marie, l'évangéliste Luc témoigne par ailleurs qu'ils ne s'étaient pas unis (Lc 1, 27) et Marie elle-même le reconnaît ici, quand elle dit à l'ange : « comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? » mais de plus S. Luc même la proclame vierge en disant : « Et la vierge se nommait Marie », et le prophète nous l'avait appris par ces paroles : « Voici qu'une vierge va concevoir » (Is 7, 14) ; Joseph aussi l'a montré, puisque, voyant la grossesse de celle qu'il n'avait pas connue, il s'appropriait à la congédier ; et le Seigneur lui-même, sur la croix, l'a rendu manifeste en disant à sa Mère : « Femme, voici votre fils », puis au disciple : « Voici votre mère » ; même l'un et l'autre, le disciple et la mère, en sont témoins, puisqu' « à partir de cette heure le disciple la prit chez lui » (Io 19, 26 sqq.). S'il y avait eu union, jamais à coup sûr elle n'eût quitté son époux, et cet homme juste n'aurait pas souffert qu'elle s'éloignât. Comment d'ailleurs le Seigneur aurait-il prescrit ce divorce, ayant lui-même prononcé que nul ne doit répudier son épouse sauf le cas de fornication ?

Quant à S. Matthieu, il montre bien ce que doit faire un juste qui constate la faute de son épouse, pour se garder innocent d'un homicide, pur d'un adultère ; car « qui s'unit à une débauchée n'est qu'un corps avec elle » (1 Cor 6, 16). Ainsi, en toute circonstance, Joseph garde le mérite et fait figure de juste, ce qui relève

son témoignage ; car la bouche du juste ignore le mensonge et sa langue parle justice, son jugement profère la vérité.

Ne soyez pas ému si l'Écriture l'appelle souvent épouse : elle n'exprime pas la perte de sa virginité, mais témoigne des épousailles et de la célébration des noces ; aussi bien nul ne répudie celle qu'il n'a pas prise pour épouse : donc vouloir la répudier, c'est reconnaître qu'il l'avait épousée. Il ne faut pas davantage s'émouvoir des paroles de l'évangéliste : « il n'eut pas de rapports avec elle jusqu'à ce qu'elle mit au monde un fils » (Mt 1, 25). Ou bien c'est là une locution scripturaire que vous rencontrez ailleurs : « Jusqu'à votre vieillesse, je suis » (Is 46, 4) ; est-ce qu'après leur vieillesse Dieu a cessé d'être ? Et dans le psaume : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds » (Ps. 109, 1) ; serait-ce qu'après cela il ne sera plus assis ? Ou bien encore, c'est qu'en plaidant une cause on estime suffisant de dire ce qui a trait à la cause et on ne s'enquiert pas du surplus ; il suffit en effet de traiter la cause dont on s'est chargé, en ajournant l'incident. Ayant donc entrepris de montrer que le mystère de l'Incarnation fut exempt de tout commerce charnel, on n'a pas cru devoir pousser plus loin l'attestation de la virginité de Marie, pour ne point sembler défendre la Vierge plus qu'affirmer le mystère. Certes, en nous apprenant que Joseph était juste, on indique suffisamment qu'il n'a pu profaner le Temple de l'Esprit Saint, la Mère du Seigneur, le sein consacré par le mystère.

Prières

Oraison

Ô Dieu, vous avez accordé à votre peuple le bienheureux Ambroise pour ministre du salut éternel : faites, nous vous en prions, que nous méritions d'avoir pour intercesseur dans les cieux, celui qui fut sur cette terre Docteur de la vie. Par Jésus-Christ, notre Seigneur.

Prière de Dom Guéranger (1805-1875) à Saint Ambroise

Nous vous louerons, tout indignes que nous en sommes, immortel Ambroise ! Nous exalterons les dons magnifiques que le Seigneur a placés en vous. Vous êtes la Lumière de l'Église, le Sel de la terre, par votre doctrine céleste ; vous êtes le Pasteur vigilant, le Père tendre, le Pontife invincible : mais combien votre cœur aima le Seigneur Jésus que nous attendons ! Avec quel indomptable courage vous sûtes, au péril de vos jours, vous opposer à ceux qui blasphémaient ce Verbe divin ! Par là, vous avez mérité d'être choisi pour initier, chaque année, le peuple fidèle à la connaissance de Celui qui est son Sauveur et son Chef. Faites donc pénétrer jusqu'à notre œil le rayon de la vérité qui vous éclairait ici-bas ; faites goûter à notre bouche la saveur emmiellée de votre parole ; touchez notre cœur d'un véritable amour pour Jésus qui s'approche d'heure en heure. Obtenez qu'à votre exemple, nous prenions avec force sa cause en main, contre les ennemis de la foi, contre les esprits de ténèbres, contre nous-mêmes. Que tout cède, que tout

s'anéantisse, que tout genou ploie, que tout cœur s'avoue vaincu, en présence de Jésus-Christ, Verbe éternel du Père, Fils de Dieu et fils de Marie, notre Rédempteur, notre Juge, notre souverain bien.

Glorieux Ambroise, abaissez-vous comme vous avez abaissé Théodose ; relevez-vous contrits et changés, comme vous le relevâtes dans votre pastorale charité. Priez aussi pour le Sacerdoce catholique, dont vous serez à jamais l'une des plus nobles gloires. Demandez à Dieu, pour les Prêtres et les Pontifes de l'Église, cette humble et inflexible vigueur avec laquelle ils doivent résister aux Puissances du siècle, quand elles abusent de l'autorité que Dieu a déposée entre leurs mains. Que leur front, suivant la parole du Seigneur, soit dur comme le diamant ; qu'ils sachent s'opposer comme un mur pour la maison d'Israël ; qu'ils estiment comme un souverain honneur, comme le plus heureux sort, de pouvoir exposer leurs biens, leur repos, leur vie, pour la liberté de l'Épouse du Christ.

Vaillant champion de la vérité, armez-vous de ce fouet vengeur que l'Église vous a donné pour attribut ; et chassez loin du troupeau de Jésus-Christ ces restes impurs de l'Arianisme qui, sous divers noms, se montrent encore jusqu'en nos temps. Que nos oreilles ne soient plus attristées par les blasphèmes de ces hommes vains qui osent mesurer à leur taille, juger, absoudre et condamner comme leur semblable le Dieu redoutable qui les a créés, et qui, par un pur motif de dévouement à sa créature, a daigné descendre et se rapprocher de l'homme, au risque d'en être méconnu.

Bannissez de nos esprits, ô Ambroise, ces timides et imprudentes théories qui font oublier à des chrétiens que Jésus est le Roi de ce monde, et les entraînent à penser qu'une loi humaine qui reconnaît des droits égaux à l'erreur et à la vérité, pourrait bien être le plus haut perfectionnement des sociétés. Obtenez qu'ils comprennent, à votre exemple, que si les droits du Fils de Dieu et de son Église peuvent être foulés aux pieds, ils n'en existent pas moins ; que la promiscuité de toutes les religions sous une protection égale est le plus sanglant outrage envers Celui « à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre » ; que les désastres périodiques de la société sont la réponse qu'il fait du haut du ciel aux contempteurs du Droit chrétien, de ce Droit qu'il a acquis en mourant sur la Croix pour les hommes ; qu'enfin, s'il ne dépend pas de nous de relever ce Droit sacré chez les nations qui ont eu le malheur de l'abjurer, notre devoir est de le confesser courageusement, sous peine d'être complices de ceux qui n'ont plus voulu que Jésus régnât sur eux.

Enfin, au milieu de ces ombres qui s'appesantissent sur le monde, consolez, ô Ambroise, la sainte Église qui n'est plus qu'une étrangère, une pèlerine à travers les nations dont elle fut la mère et qui l'ont reniée ; qu'elle cueille encore sur sa route, parmi ses fidèles, les fleurs de la virginité ; qu'elle soit l'aimant des âmes élevées qui comprennent la dignité d'Épouse du Christ. S'il en fut ainsi aux glorieux temps des persécutions qui signalèrent le commencement de son ministère, à notre époque d'humiliations et de défections, qu'il lui soit donné encore de consacrer à son Époux une élite nombreuse de cœurs purs et généreux, afin que sa fécondité la venge de ceux qui l'ont repoussée comme une mère stérile, et qui sentiront un jour cruellement son absence.